

# CONTRAT DE LOCATION 2021



NOM ..... PRENOM ..... ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE ..... PAYS .....

TEL ..... Mobile.....

E MAIL .....

Comment avez vous connu Esterel Caravaning ?.....

DATE ARRIVEE : ..... à partir 17 heures, DATE DEPART ..... avant 10 heures

- Du 10/07 au 28/08/2021 : arrivées et départs du Samedi au Samedi uniquement-

- VIP LUXE     MASTER SUITE     LOFT     VILLA PANORAMIQUE     FAMILY COTTAGE  
 5 ETOILES     LUXUS PREMIUM     LUXUS     SUITE     VILLA  
 BASTIDON 4 CONFORT     BASTIDON 4     MINI SUITE CONFORT

## Nom et date de naissance des personnes occupants du mobile home :

Il n'est pas autorisé de dépasser le seuil d'occupation maximum par catégorie. Un bébé compte pour une personne.



1° ..... Date de naissance.....  
2° ..... Date de naissance.....  
3° ..... Date de naissance.....  
4° ..... Date de naissance.....  
5° ..... Date de naissance.....  
6° ..... Date de naissance.....  
7° ..... Date de naissance.....  
8° ..... Date de naissance.....



nombre .....  
race .....



nombre ....  
type ..... Plaque Immatriculation voiture .....

un véhicule par réservation, véhicule supplémentaire :  
5 € par jour -si l'emplacement le permet - Voir sur place

- Assurance Annulation     Je ne souhaite pas souscrire à l'assurance annulation et ne paye pas la cotisation de 20 €

ENGAGEMENT FERME pris aux CONDITIONS GENERALES ci-contre, sous la seule réserve de l'ACCEPTATION D'ESTEREL CARAVANING, donnée par le reçu de l'acompte comportant le numéro de l'emplacement loué\*.

\*emplacement susceptible de modification, selon disponibilités.

Je règle mon acompte pour un montant de ..... € par

- Carte Bancaire (en ligne / par téléphone)      
 Virement :

S.A. HOSTELLERIE PLEIN AIR AGAY Crédit Agricole Fréjus  
IBAN : FR76 1910 6000 0443 5032 6926 122 BIC : AGRIFRPP891

**N'oubliez pas de stipuler votre nom et numéro de référence. Les chèques vacances ne sont pas acceptés.**



Esterel Caravaning - Avenue des Golfs 83530 Agay/Saint-Raphaël FRANCE Tel : +33 4.94.82.03.28 Fax : +33 4.94.82.87.37

[www.esterel-caravaning.fr](http://www.esterel-caravaning.fr) [contact@esterel-caravaning.fr](mailto:contact@esterel-caravaning.fr) Visitez notre profil Facebook !

Sté d'Hostellerie de plein air d'Agay-SA au Directoire et conseil de surveillance au capital de 300.000 € RC. Fréjus 75 B 301761359 - INSEE/ Siret 30176135900027  
N° TVA intracommunautaire FR 643 01761359 Arrêté préfectoral N° 2011/15 du 28 juin 2011, reclassé le 13 juillet 2016

# CONTRAT DE LOCATION 2021

PRESTATIONS	TARIFS	Quantité ou nombre de semaines	PRIX TOTAL
<b>1-Catégorie de Mobile Home :</b> .....	.....	.....	.....
<b><u>Offres spéciales -non cumulables-</u></b>  <input type="checkbox"/> 3 semaines pour le prix de 2  <input type="checkbox"/> Spécial Couple Sénior + de 65 ans  <input type="checkbox"/> Early Booking (réservation avant le 31/12/2020) avec acompte	<b><u>valables entre le 27/03 et le 03/07 et entre le 28/08 et le 25/09/21</u></b>  : dans la même catégorie sauf VIP Luxe, Premium, Master Suite, Palace, Luxus Premium, Family Cottage et Villa Panoramique - dans la limite des disponibilités.  : -20% sur la location d'un mobile home pour un séjour d'une semaine minimum  :-10% pour toute réservation ferme (contrat signé + paiement) confirmée avant le 31 décembre 2020. Déduit du solde restant dû après validation par Esterel Caravaning.		.....  -20 %  -10 %
<b>2-Réservez vos Prestations Annexes :</b>  <input type="checkbox"/> Kit serviettes <input type="checkbox"/> Kit lit simple <input type="checkbox"/> Kit lit double <input type="checkbox"/> Forfait Ménage fin de séjour	15 € par kit 15 € par kit 20 € par kit 100 €	..... ..... .....	<b><u>A payer sur place</u></b> <b><u>(selon disponibilités)</u></b>
<b>TOTAL SEJOUR</b>			=.....€
<b>3-Assurance Annulation :</b> <input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas souscrire à l'assurance annulation et ne paye pas la cotisation de 20 €	20 € pour le séjour	<input checked="" type="checkbox"/>	20 €
<b>4-Frais de réservation *:</b> obligatoire et non déductible pour tout séjour en juillet et août	40 €		+ 40 €
<b>PRIX TOTAL</b>  <b>Acompte à verser : 40 % du total séjour</b> <b>(+ assurance annulation</b> <b>+ frais de réservation s'il y a lieu)</b>			=.....€  =.....€

\* Frais de réservation offerts pour tout séjour en avril, mai, juin ou septembre.

Suppléments à payer sur place :

- la redevance de 3 € par jour et par personne (offerte pour les enfants de - d'1 an) comprend l'eau, l'électricité, vous donne accès à tous les équipements et les services et inclut l'Eco participation de 0.40 €.
- la taxe de séjour 0,66 € (sous toutes réserves) par jour et par personne de plus de 18 ans.

Une caution de 200 € vous sera demandée pour chaque mobile home. Arrivée à partir de 17 h, départ jusqu'à 10 h.

A votre départ, vous devrez rendre le mobile home nettoyé et vous devrez dégivrer le réfrigérateur. Dans le cas contraire, un ménage de fin de séjour vous sera facturé.

# Conditions générales de location 2021

1-Quand réserver ? Les réservations sont recommandées dès le mois d'Octobre et à partir de Décembre directement sur Internet

[www.esterel-caravanning.fr](http://www.esterel-caravanning.fr). Le bureau sera fermé pendant les vacances scolaires.

2-Comment réserver ? Les réservations sont acceptées par courrier, par e-mail et par téléphone (sous réserve d'une confirmation écrite dans les 72 heures). Remplissez et retournez ce contrat accompagné d'un acompte de 40 % du prix total du séjour + 40 € de frais de dossier non déductibles, pour tout séjour en juillet et août, majoré éventuellement de l'assurance annulation. Après acceptation de la réservation, nous vous adressons une confirmation par courrier ou par email.

3-Comment régler votre séjour ? La location ne sera définitive qu'après bon encaissement du solde qui doit nous parvenir 6 semaines avant le début du séjour. Si vous réservez moins de 6 semaines avant votre arrivée, réglez la totalité du séjour. La réservation est nominative, elle ne peut être cédée.

Le paiement pourra être effectué de la manière suivante : chèque à l'ordre de « Esterel Caravanning », par carte bancaire (nous contacter), par virement.

N'oubliez pas de préciser votre nom et votre numéro de client. Nous n'acceptons ni les mandats postaux, ni les chèques vacances.

Tout paiement incomplet sans notification écrite, rendra sans autre préavis, la réservation nulle et non avenue. Les frais de réservation sont offerts pour tout séjour en Avril, Mai, Juin et Septembre.

4-Comment modifier votre séjour ? Les réservations peuvent être modifiées jusqu'à 6 semaines avant la date du début du séjour et dans la limite de nos possibilités.

5-En cas d'annulation ? Une somme égale à 40 % du prix du séjour + les frais de dossier 40€, seront acquis à Esterel Caravanning. En cas d'annulation moins de 6 semaines avant le début de votre séjour, l'intégralité du prix du séjour sera acquise à Esterel Caravanning. Les arrivées tardives et les départs anticipés ne donnent droit à aucun remboursement.

6-L'assurance annulation : Nous vous recommandons de souscrire à une assurance annulation aux conditions définies ci dessous :

-la cotisation est de 20 € par séjour, non remboursable, elle est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Son montant s'ajoute à celui de votre acompte.

-pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée au plus tard 3 jours après l'évènement entraînant l'annulation. La liste complète des motifs couverts par la présente assurance est précisée ci dessous. Toute demande d'annulation doit être accompagnée de justificatifs précis et incontestables.

-l'assurance annulation garantit le remboursement du prix contractuel de location lorsque l'annulation survient entre la date de réservation et la date d'arrivée à Esterel Caravanning, pour un évènement non connu ou imprévisible lors de la réservation. -les évènements couverts par l'assurance sont :

-décès, accident corporel grave ou maladie grave de vous même, votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs. -licenciement économique de vous même ou de votre conjoint. -déménagement suite à une mutation professionnelle. -dommages atteignant votre résidence principale suite à :

- incendie, dégâts des eaux, dégradation immobilière consécutive à vol ou vandalisme, tempête, catastrophes naturelles. Cette liste est exhaustive. -l'assurance annulation cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait intervenir si un des évènements énumérés ci-dessus se produisait pendant le séjour.

7-Votre séjour ? La location en haute saison court du samedi 17 h au samedi 10 h (10/07-28/08). En dehors de cette période, arrivées et départs possibles en semaine, tarifs à la nuitée, minimum 2 ou 4 nuits (selon la catégorie). Tout locataire doit se conformer au règlement intérieur d'Esterel Caravanning et nous ne pouvons être en aucun cas être tenus pour responsables des pertes ou des vols d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant le séjour. Une caution de 200 € vous sera demandée à l'arrivée pour la location de votre mobile home. Avant de partir, vous devrez nettoyer, faire le ménage dans le mobile home et dégivrer le frigidaire, dans le cas contraire un ménage de fin de séjour vous sera facturé.

8-La non-occupation : En l'absence d'une confirmation écrite du client précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, le mobil home devient disponible à la location 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat (contrat initial). Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnera lieu à aucun remboursement.

9-Nos amies les bêtes : Les animaux domestiques (2 maximum) sont admis dans le caravanning à condition qu'ils soient tenus en laisse. Les animaux sont acceptés (nous consulter).

10-Nombre d'occupants : Pour des raisons administratives, de confort et d'habitabilité, le nombre maximum de personnes par mobile homes, suivant la catégorie, doit être respecté. Un bébé compte pour une personne. Toute personne dépassant le seuil autorisé sera systématiquement refusée.

11-WIFI :le Wifi est gratuit mais le camping n'est pas responsable du fonctionnement du réseau et du débit de connexion.

12 -PARKING : 1 seule voiture par mobile home. Chaque véhicule supplémentaire sera facturée 5€ par jour, si la taille de l'emplacement le permet.

13- Attention ! Conformément à la législation, les board shorts et les shorts sont interdits à la piscine.

14- MEDIATEUR : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes : Le CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris – CCI de Paris) : [www.cmap.fr](http://www.cmap.fr) consommation@cmap.fr 39, avenue F.D. Roosevelt 75008 PARIS Téléphone : 01 44 11 95 40

15-SUPPLEMENTS A PAYER le jour de votre arrivée à Esterel Caravanning :

-la redevance journalière de 3 € par jour et par personne (gratuit pour les enfants de moins de 1 an), incluant l'éco participation de 0,40€.

-la taxe de séjour de 0,66 € (sous toutes réserves) par jour et par personne de plus de 18 ans.

POURQUOI UNE REDEVANCE JOURNALIERE ? Cette redevance comprend l'eau, l'électricité et vous donne accès à tous les équipements et les services du caravanning.

J'ai pris connaissance des conditions de location et les ai acceptées.

Date : ..... Signature : .....